

- 1 **Domaine et sous-domaine** : font respectivement référence à votre centre de gestion financière et au site sur lequel vous travaillez.
- 2 **Matricule** : reprend votre numéro de carte de service.
- 3 **Temps de présence** : indique le nombre de jours ouvrés travaillés, sur le nombre de jours ouvrés mensuels liés à votre plan de roulement (plein temps, 4/5<sup>ème</sup>, mi-temps, etc.).
- 4 **Catégorie** : codification Sigma, fait référence au type de contrat de travail (CDI ou CDD, RA, stagiaire, etc.). Statut : codification Sigma, gestion d'une sous-catégorie : Annexe 1, Annexe 2.
- 5 **Niveau** : indique le classement (N1 à N15 pour les salariés Annexe 2, E1 à E7 pour les salariés Annexe 1).
- 6 **Points** : nombre de points de paiement, à multiplier par la valeur du point (actuellement 5,077 euros) pour obtenir le salaire de référence.
- 7 **Plan de roulement** : cette information est donnée sous forme d'une codification Sigma.
- 8 **Congés acquis et congés pris** (cf. article en pages précédentes).
- 9 **Salaire de base** : celui-ci peut différer du salaire de référence, par exemple en cas de temps partiel ou d'arrivée en cours de mois.
- 10 **Ancienneté** : fait référence à la prime d'ancienneté attribuée aux salariés Annexe 2 après plus de trois ans d'ancienneté au CEA.
- 11 **Prime spéciale cadre** : lors d'une augmentation de salaire, sa revalorisation apparaît dans la case immédiatement à droite (Etal. PSC).
- 12 **Sursalaire familial** : versé sous certaines conditions, à tous les salariés ayant au moins deux enfants à charge au sens des prestations familiales.
- 13 **Éléments variables de paie** : prime de productivité, prime de sujétion, astreintes, vacances, heures supplémentaires, prime de naissance ou de mariage, etc.
- 14 **Cotisations du salarié et du CEA**.
- 15 **Brut imposable** : salaire avant prélèvement des cotisations.
- 16 **Net imposable** : salaire après prélèvement des cotisations déductibles, déclaré à l'administration fiscale pour l'impôt sur le revenu.
- 17 **Net bulletin** : net imposable, plus les éléments non imposables, moins RDS (remboursement de la dette sociale) et CSG (contribution sociale généralisée) non déductibles.
- 18 **Précomptes** : ce sont les prélèvements mensuels éventuels : remboursements de prêts accordés par le CEA ou pour des prestations ACAS, retenues assurance vie, saisies sur salaire, etc.



COMMISSARIAT  
À L'ÉNERGIE ATOMIQUE  
31-33 RUE DE LA FÉDÉRATION  
75015 PARIS

# BULLETIN DE PAIE

DOM.	S/DM.	UNITÉ STR.	MATRICULE	NOM	PRÉNOM	PÉRIODE	HOR. MENSUEL ETAB.	HOR. MENSUEL CONTRACT.	TEMPS PRÉSENCE		
DIF 1	DIF		4-6853-3-C 2 10999999	TERIEUR	Alain	01/2002	151,66	151,66	23/23 3		
CAT	STAT	RAT	FIL.	NIVEAU	POINTS	I.C.	QUALIFICATION		N° SÉCURITÉ SOCIALE	CAISSE	MODE
1	03	21	01	5 10 5	2,00 6		TECHNICIEN SUPÉRIEUR		170900000000000	910	V
SA. FAM	ANCTÉ	SALAIRE RÉF.		VALEUR DU POINT		PLAN ROULEMENT		CONGÉS ACQUIS		CONGÉS PRIS	
M 00	6	1,584,02		5,0770 7		MOHN-DIF		28,00 8		15,00	
BASE	IND. DIFF.	P.D.D.	ANCIENNETÉ		P.S.C.		ÉTAL. P.S.C.	S.S.F.		À PAYER	
1,584,02 9			95,04 10							1,679,06	
POSTE	AUTRES ÉLÉMENTS DE SALAIRES					UNITÉS	TAUX	À RETENIR			
289A	BIS. PR.S.U.S/POSTE: 100 % 12/01										
289A	BIS. PR.S.U.S/POSTE: 100 %					31,40	5,0770	159,42			
						31,40	5,0770	159,42		159,42	
PÉRIODE	LIBELLÉ	COTISATIONS		BASE CALCUL 14	TAUX	CEA		SALARIES (C)		À RETENIR	
	CSG-RDS			1,649,37				2,900		47,83	
	CSG. DEDUCT			1,649,37				5,100		84,12	
	SS. MALADIE			1,679,08	12,800	214,92		0,750		12,59	
	SS. VIEILL.			1,679,08	1,600	26,86					
	SS. VIEILL.S.			1,679,08	8,200	137,68		6,550		109,98	
	SS. VEUVAGE			1,679,08				0,100		1,68	
	F.N.A.L.T.A.			1,679,08	0,100	1,68					
	EN.A.L.			1,679,08	0,400	6,72					
	ACC. TRAV.			1,679,08	1,400	23,51					
	TRANSPORT			1,679,08	1,000	16,79					
	ALLOC.FAM			1,679,08	5,400	90,67		2,000		33,58	
	UPS.TA			1,679,08	3,000	50,37		2,000		33,58	
	UNIRS			1,679,08	5,400	90,67		0,800		13,43	
	A.G.F.F.TA			1,679,08	3,000	50,37		1,000		8,38	
	MUTUELLE			1,679,08	1,200	20,15					
	FONDS. SOL.			1,465,85							
COTISATION C.E.A.										SALARIE 359,83	

Les chiffres à retenir pour la déclaration des revenus annuels sont ceux mentionnés sur le dernier bulletin de paie de l'année. Il ne s'agit pas d'une attestation.

BRUT IMPOS. (A)	NON IMPOS. (B)	Rdt. DIV. (1) (D)	NET IMP. MEN.
1,679,08			1,367,08
TOTALS ANNUELS			
BRUT IMPOS. 15	NET IMPOS.	AV. NATURE 16	NON IMPOS.
€ 1,679,08	€ 1,367,08	€	€
Fr. 11,014,04	Fr. 8,367,46	Fr.	Fr.
GROUPE DE PAIE 61			
VOTRE RÉMUNÉRATION NETTE			
NET BULLETIN + A.B.C.D. (1) + RÉMUNÉRATION			
MOIS 01			
NET BULLETIN 17			
€ 1,319,25			
Fr. 8,653,71			

"Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée"

OBSERVATIONS.  
MAINTIEN SALAIRE CP.  
CODE S.S. RÉFÉRENCE DE LA CAISSE A.P.

URSSAF DE PARIS MONTREUIL

77865019 00082 7312

PRÉCOMPTES

POSTE	ÉLÉMENTS		MONTANTS	POSTE	ÉLÉMENTS		MONTANTS
	NOM	PRÉNOM		8765	ACAS VAC FAM AV. SE		228,67
01/2002		TERIEUR Alain		* - TOTAL ZONE PRÉCOMPTÉ			228,67
SOMME À PAYER = NET BULLETIN + TOTAL ZONE PRÉCOMPTÉ							1,547,92

18

Document indisponible